



# Assemblée générale

Distr. limitée  
22 juin 2018  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante et unième session

Vienne, 20-29 juin 2018

### Projet de rapport

### Chapitre I

#### Introduction

1. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa soixante et unième session à Vienne du 20 au 29 juin 2018. Le Bureau du Comité était composé comme suit :

*Présidente*

Rosa María Ramirez de Arellano y Haro  
(Mexique)

*Premier Vice-Président*

Thomas Djamaluddin (Indonésie)

*Deuxième Vice-Présidente/Rapporteuse*

Keren Shahar (Israël)

#### 1. Réunions des organes subsidiaires

2. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-cinquième session à Vienne du 29 janvier au 9 février 2018, sous la présidence de Pontsho Maruping (Afrique du Sud). Le Comité était saisi de son rapport ([A/AC.105/1167](#)).

3. Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-septième session à Vienne du 9 au 20 avril 2018, sous la présidence d'Andrzej Misztal (Pologne). Le Comité était saisi de son rapport ([A/AC.105/1177](#)).

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

4. À sa séance d'ouverture, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après :

*20 et 21 juin 2018*

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Débat de haut niveau d'UNISPACE+50.



22-29 juin 2018

- 5 Déclaration de la présidence.
6. Débat général.
7. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.
9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session.
10. Espace et développement durable.
11. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle.
12. L'espace et l'eau.
13. Espace et changement climatique.
14. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
15. Rôle futur du Comité.
16. Questions diverses.
17. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

### 3. Élection du Bureau

5. À la 738<sup>e</sup> séance du Comité, le 20 juin, Rosa María Ramirez de Arellano (Mexique) a été élu Présidente du Comité pour la session de 2018 et André João Ryppl (Brésil) pour la session de 2019, Thomas Djamaluddin (Indonésie) a été élu premier Vice-Président et Keren Shahar (Israël) a été élue deuxième Vice-Présidente/Rapporteuse pour les sessions de 2018 et 2019.

6. À la même séance, le Comité a approuvé l'élection de Pontsho Maruping (Afrique du Sud) à la présidence du Sous-Comité scientifique et technique et Andrzej Misztal (Pologne) à la présidence du Sous-Comité juridique pour la période 2018-2019.

### 4. Organisation des travaux de la soixante et unième session

7. Conformément à ce que le Comité avait décidé à sa soixantième session, en 2017, la soixante et unième session du Comité se composait comme suit :

a) Débat de haut niveau d'UNISPACE+50, tenu les 20 et 21 juin 2018, avec la participation des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de l'ensemble de la communauté spatiale, y compris les organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et des entités non gouvernementales, y compris de l'industrie et du secteur privé ;

b) Session de travail ordinaire du Comité, tenue du 22 au 29 juin, avec la participation des États membres et des observateurs permanents du Comité.

### 5. Composition

8. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 1472 A (XIV), 1721 E (XVI), 3182 (XXVIII), [32/196 B](#), [35/16](#), [49/33](#), [56/51](#), [57/116](#), [59/116](#), [62/217](#), [65/97](#), [66/71](#) et [68/75](#) et aux décisions [45/315](#), [67/412](#), [67/528](#) et [70/518](#), le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique était composé des 87 États suivants : Albanie, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin,

Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchad, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

## 6. Participation

### a) Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 tenu les 20 et 21 juin 2018

9. Ont assisté au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 les représentants des 92 États membres du Comité suivants : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Myanmar, Namibie, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

10. Ont également assisté au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 des observateurs de l'Union européenne, du Saint-Siège et de l'Ordre souverain et militaire de Malte.

11. Des observateurs du Bureau des affaires de désarmement, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique du Secrétariat, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), de l'Organisation de l'aviation civile internationale, du Bureau des affaires juridiques, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont également participé au débat de haut niveau d'UNISPACE+50.

12. Ont aussi assisté au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes : Agence spatiale européenne (ESA), Association des centres de télédétection des pays arabes, Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO), Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO), Organisation internationale des télécommunications spatiales (Interspoutnik) et Réseau interislamique de science et de technologie spatiales (ISNET).

13. Ont participé au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes : Académie internationale d'astronautique (AIA), Association africaine de la télédétection et de l'environnement (AATE), Association de droit international (ADI), Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association du transport aérien international (IATA), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Comité

scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP), Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), Conseil consultatif de la génération spatiale (SGAC), EURISY, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Fondation européenne de la science (FES), Institut européen de politique spatiale (ESPI), Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale, Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIASA), Institut international de droit spatial (ISIL), National Space Society (NSS), Organisation africaine de cartographie et de télédétection (OACT), Planetary Society (TPS), Prix International Prince Sultan Bin Abdulaziz pour l'eau (PSIW), Secure World Foundation (SWF), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Union astronomique internationale (UAI), Université internationale de l'espace (ISU) et University Space Engineering Consortium-Global (UNISEC-Global).

**b) Session tenue du 22 au 29 juin 2018**

14. Ont assisté à la session les représentants des [...] États membres du Comité suivants : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchèque, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

15. Des observateurs du Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité, du Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, du Bureau des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de l'OMD, de l'OMM et de UNIDIR ont assisté à la session.

16. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité : APSCO, ESA, ESO, EUTELSAT-IGO, IMSO et ITSO.

17. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité : AATE, AIA, ASE, Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Conseil consultatif de la génération spatiale, COSPAR, CRTEAN, ESPI, Eurisy, FES, FIA, IAASS, IISL, ISNET, ISU, NSS, Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation, SIPT, UAI et UNISEC-Global.

18. La liste des représentants des États membres du Comité, des États non membres du Comité, des organismes des Nations Unies et des autres organisations qui ont participé à la session a été publiée sous la cote A/AC.105/2018/INF/1.

**7. Adoption du rapport du Comité**

19. Après avoir examiné les divers points dont il était saisi, le Comité a adopté, à sa [...] séance, le [...] juin 2018, son rapport à l'Assemblée générale qui contient les recommandations et décisions ci-après.

## Chapitre II

### **Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 tenu les 20 et 21 juin 2018 lors de la soixante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à l'occasion du cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

20. Conformément à la résolution 72/79 de l'Assemblée générale et à l'accord conclu par le Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa sixième session, le Comité, à sa soixante et unième session, a tenu un débat de haut niveau les 20 et 21 juin 2018, ouvert à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, pour marquer le cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50).

21. Le débat de haut niveau d'UNISPACE+50 a bénéficié de la participation de représentants au niveau ministériel, au niveau vice-ministériel, de chefs d'agences spatiales, d'astronautes, du Champion des Nations Unies pour l'espace et d'autres dignitaires qui ont appelé l'attention sur les réalisations du Comité au cours des cinquante dernières années, les avantages considérables qu'offrait l'espace pour la réalisation des objectifs du développement durable, l'importance des utilisations pacifiques de l'espace pour l'humanité tout entière et la nécessité de préserver l'espace extra-atmosphérique pour les générations actuelles et futures.

22. Le programme du débat de haut niveau d'UNISPACE+50 prévoyait des allocutions d'ouverture, l'adoption du projet de résolution intitulé « Cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur de développement durable » et des allocutions de représentants d'États Membres et d'observateurs permanents auprès du Comité.

23. Le programme prévoyait également le don d'un drapeau des objectifs du développement durable de l'ONU qui a été envoyé à la Station spatiale internationale, le dévoilement des timbres UNISPACE+50 de l'Administration postale des Nations Unies, l'inauguration de l'exposition UNISPACE+50, l'annonce des lauréats du Prix international Prince Sultan Bin Abdulaziz pour l'eau, l'appel en direct de la Station spatiale internationale et la table ronde de haut niveau de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace).

24. Les discours d'ouverture ont été prononcés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, dans un message vidéo ; par le Président autrichien, Alexander Van der Bellen, invité d'honneur ; par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, Yury Fedotov, et par la Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, Simonetta Di Pippo. Le Champion des Nations Unies pour l'espace, Scott Kelly, a également fait une déclaration lors du débat de haut niveau, de même que l'équipage de la Station spatiale internationale, lors d'un appel en direct.

25. Dans son message vidéo, le Secrétaire général a rappelé les cinquante années qui s'étaient écoulées depuis la signature du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Il a noté que l'humanité avait réussi à surmonter les divergences politiques sur Terre pour réaliser de grands progrès dans l'espace extra-atmosphérique. Il a insisté sur l'influence de l'espace dans notre imaginaire et la contribution que l'espace extra-atmosphérique pouvait apporter à l'édification d'un monde meilleur pour tous.

26. Le Président autrichien, invité d'honneur, a félicité le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et le Bureau des affaires spatiales à l'occasion spéciale d'UNISPACE+50, qui était le point culminant d'un ensemble de

manifestations de haut niveau qui ont débuté en 1968, lors de la tenue de la première conférence d'UNISPACE, à Vienne. Le Président autrichien a noté qu'au fil des décennies, UNISPACE I et, par la suite, UNISPACE II en 1982 et UNISPACE III en 1999 avaient débouché sur des stratégies novatrices et des résultats marquants, en particulier la protection de l'environnement spatial et l'accès des pays en développement aux sciences spatiales et à ses avantages. Il a en outre indiqué qu'UNISPACE+50 représentait le point de départ d'une nouvelle approche de la politique spatiale et souligné l'importance d'un programme « Espace 2030 », qui servirait de moteur du développement, garantissant que tous les membres de la communauté internationale pourraient bénéficier sur un pied d'égalité des possibilités qu'offraient les activités spatiales et, ce faisant, contribuerait à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

27. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne a fait observer que les techniques spatiales étaient de plus en plus utilisées par les organisations sises à Vienne et les organismes du système des Nations Unies dans le cadre de leurs activités quotidiennes afin d'aider les États Membres pour les trois piliers que sont la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement. Il a souligné le rôle unique que jouait le Bureau des affaires spatiales en tant que passerelle pour les questions spatiales au sein du système des Nations Unies, doté d'un mandat global, portant sur un large éventail d'activités spatiales, de la science au droit, avec une multitude de parties prenantes dans le but d'étendre les avantages des sciences et des techniques spatiales à l'échelle mondiale et de renforcer l'utilisation de l'espace au service du développement durable.

28. La Directrice du Bureau des affaires spatiales, rappelant le caractère unique d'UNISPACE+50 en tant qu'effort commun visant à repousser encore plus loin les frontières de la coopération spatiale au profit de l'humanité tout entière, a souligné que la vision et les mesures contenues dans le projet de résolution d'UNISPACE+50 tendant à poursuivre l'élaboration du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre établiraient la voie à suivre pour renforcer la contribution des activités spatiales et des outils spatiaux à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international. Elle a fait remarquer que cela était particulièrement important alors que la communauté internationale s'était engagée à atteindre les objectifs et les principales cibles des cadres mondiaux adoptés par la communauté internationale en 2015, à savoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et l'Accord de Paris, qui appelaient un renforcement de la gouvernance de l'espace et des structures d'appui à tous les niveaux, y compris l'amélioration des données et des infrastructures spatiales.

29. La Présidente du Comité a noté que les préparatifs d'UNISPACE+50 au cours des trois dernières années avaient amené le Comité et ses deux sous-comités, les États membres du Comité, les organisations dotées du statut d'observateur permanent, le Bureau des affaires spatiales et l'ensemble de la communauté spatiale à évaluer collectivement les réalisations du Comité pendant près de 60 ans et à définir les domaines prioritaires à examiner à l'avenir. Elle a reconnu que, grâce à cette évaluation, le Comité s'était mis d'accord collectivement sur sept domaines thématiques prioritaires pour UNISPACE+50, couvrant un large éventail de questions spatiales contemporaines intéressant aussi bien les grandes nations spatiales que les nations spatiales émergentes.

30. L'équipage de la Station spatiale internationale, lors de son appel en direct, a souligné qu'il importait d'exploiter les possibilités qu'offrait l'espace pour l'humanité tout entière et de renforcer la coopération internationale en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

31. Les États participant au débat de haut niveau ont approuvé la résolution intitulée « Cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur

de développement durable » (A/AC.105/L.313), qui sera recommandée à l'Assemblée générale pour adoption à sa soixante-treizième session.

32. Lors du débat de haut niveau d'UNISPACE+50, des déclarations ont été faites par les représentants des États Membres suivants : Algérie, Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Mongolie, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchèque, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam. Le représentant de l'Iraq a fait une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine et le représentant de la Bolivie (État Plurinational de) a fait une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Le représentant de l'Union européenne a fait une déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'observateur du Saint-Siège a également fait une déclaration.

33. Lors du débat de haut niveau d'UNISPACE+50, des déclarations ont été faites par les représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et des organismes des Nations Unies ci-après : APSCO, Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ESA, ESO, EURISY, FIA, IISL, OMM, Secure World Foundation et UNISEC-Global.

34. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont noté le caractère historique du cinquantenaire de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et rappelé qu'UNISPACE+50 est un effort commun visant à renforcer le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités, avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, plateformes uniques pour la gouvernance mondiale des activités spatiales, et ils ont exprimé leur appui aux travaux du Comité et du Bureau des affaires spatiales à cet égard.

35. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont souligné qu'il importait d'établir des partenariats plus solides et de poursuivre une approche collective pour faire progresser la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace, compte tenu en particulier de la complexité croissante et de la diversification des activités spatiales et dans le but de renforcer l'utilisation de l'espace en vue d'atteindre les objectifs du développement durable.

36. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont souligné qu'il importait de travailler de concert pour élaborer plus avant le programme « Espace 2030 » et son plan de mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration en cours d'une stratégie globale, fondée sur le processus préparatoire d'UNISPACE+50, qui contribuera à une meilleure gouvernance mondiale des activités spatiales et à renforcer la contribution des activités et outils spatiaux à la réalisation des programmes mondiaux répondant aux préoccupations de l'humanité en matière de développement durable à long terme.

37. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont noté qu'il importait de renforcer encore le rôle du Comité dans l'élaboration de normes internationales régissant les activités spatiales dans de nombreux domaines, dans l'intérêt de tous les pays, et pour assurer la viabilité à long terme des activités spatiales.

38. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont souligné le rôle des sciences et techniques spatiales et de leurs applications pour relever les défis du développement mondial ainsi que la nécessité de promouvoir la coopération régionale

et interrégionale dans le domaine des activités spatiales au service du développement durable et de renforcer les capacités en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales au profit de tous les pays.

39. La table ronde de haut niveau d'ONU-Espace intitulée « Nations Unies : renforcer les synergies pour UNISPACE+50 et au-delà », organisée dans le cadre du débat de haut niveau au niveau des chefs d'organismes, a été ouverte et animée par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, avec la participation des orateurs suivants : le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et chef du Bureau du Conseiller juridique ; le Directeur des relations extérieures et de la recherche sur les politiques et Adjoint du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; le Directeur du Bureau des opérations et des services juridiques et technologiques au Bureau des services de gestion du Programme des Nations Unies pour le développement ; et la Directrice de la Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

40. Dans le prolongement de la table ronde, ONU-Espace a publié une déclaration commune dans laquelle elle a souligné l'aspiration commune des organismes des Nations Unies participants à renforcer les capacités des États Membres aux fins du développement durable, ce qui pourrait être réalisé par une intégration accrue des sciences et technologies spatiales et de leurs applications, ainsi que du droit de l'espace et des politiques spatiales, dans les stratégies nationales de développement, et a reconnu la nécessité d'une approche intégrée et coordonnée fondée sur les principes d'égalité et d'inclusion pour faire en sorte que les avantages de l'espace soient accessibles à tous les États, quel que soit leur niveau de développement économique, social, scientifique ou technique.

41. À l'issue de la table ronde, la modératrice a mis l'accent sur l'aspiration commune des organismes des Nations Unies participants à renforcer les capacités des États Membres en faveur du développement durable, qui pourrait être réalisée grâce à une meilleure intégration des sciences et techniques spatiales et leurs applications, ainsi que du droit de l'espace et de la politique spatiale, dans les stratégies nationales de développement ; et a fait observer qu'il avait été convenu qu'une approche intégrée et coordonnée fondée sur les principes d'égalité et d'inclusion était nécessaire pour que les avantages de l'espace soient accessibles à tous les États, quel que soit leur niveau de développement économique, social, scientifique ou technique.

42. Le débat de haut niveau prévoyait l'inauguration officielle de l'exposition d'UNISPACE+50, tenue au Centre international de Vienne du 18 au 23 juin 2018. L'exposition, organisée par le Bureau des affaires spatiales, comprenait les contributions de 43 exposants et s'est achevée par une journée portes-ouvertes le samedi 23 juin, lors de laquelle plus de 350 visiteurs ont été accueillis. Les exposants étaient les suivants : Agence aérospatiale allemande (DLR), Agence spatiale algérienne (ASAL), Agence spatiale brésilienne, Agence spatiale du Royaume-Uni, Agence spatiale israélienne, Agence spatiale italienne, Agence spatiale roumaine, Agoria, Airbus, APSCO, Association des entreprises spatiales italiennes, AUSTROSPACE, Bureau des affaires spatiales, CANEUS International, Centre de formation aux sciences et techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique, Centre national chinois de lutte contre les catastrophes (NDRCC), Centre national d'études spatiales (CNES), Centre pour le développement technologique industriel (CDTI), Charte internationale, Charte internationale « Espace et catastrophes majeures », China Aerospace Science and Industry Corporation, China Aerospace Science and Technology Corporation, China Manned Space Agency, China National Space Administration, China Satellite Navigation Office, Cité Roi Abdulaziz pour la science et la technologie, Conseil consultatif de la génération spatiale, Delta State University, Department of Science and Technology d'Afrique du Sud, DigitalGlobe, ESA, ESO, For all Moonkind, ICE Cubes Services, Institut coréen de recherche aérospatiale,

espace Europe, Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'ONU à Vienne, Organisation indienne de recherche spatiale, Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz pour l'eau, RT, Sierra Nevada Corporation, Twenty First Century Aerospace Technology (21AT), Union européenne et UNISEC-Global.

43. Les participants au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 ont remercié le Bureau des affaires spatiales d'avoir organisé avec succès UNISPACE+50 et un certain nombre de manifestations parallèles connexes, et ont félicité le Bureau pour sa présence à Vienne depuis plus d'un quart de siècle.

44. Les déclarations faites lors du débat de haut niveau d'UNISPACE+50 sont disponibles sur le site Web du Bureau des affaires spatiales.

*Colloque d'Unispace+50 tenu les 18 et 19 juin*

45. Conformément au plan de travail d'UNISPACE+50 convenu par le Comité (voir [A/AC.105/L.297](#) et [A/71/20](#)), les deux jours précédant la soixante et unième session, les 18 et 19 juin 2018, ont été consacrés au Colloque d'UNISPACE+50 et aux activités de sensibilisation.

46. Le Colloque d'UNISPACE+50, qui s'est tenu les 18 et 19 juin, a commencé par une séance spéciale intitulée « Le passé, le présent et l'avenir des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique », suivie de quatre tables rondes consacrées à « L'espace et l'industrie », « L'espace pour les femmes », « L'espace et la société civile » et « L'espace et les jeunes ». Il s'est conclu par une table ronde des chefs d'agences spatiales, à laquelle ont participé 26 agences spatiales de pays de toutes les régions géographiques.

47. Le Colloque d'UNISPACE+50 a bénéficié de la participation de plus de 400 participants d'agences gouvernementales, d'agences spatiales, d'entreprises privées, de centres de recherche universitaires et de la société civile et a réuni des experts de l'ensemble du secteur spatial, qui se sont penchés sur le rôle des sciences et technologies spatiales dans la promotion du développement et de la coopération au niveau mondial sous différents angles et dans divers domaines.

48. Le Colloque UNISPACE+50 a tiré parti de la diversité des tables rondes, qui ont mis en lumière le rythme actuel de l'évolution dans le domaine spatial et l'importance pour la communauté internationale de travailler main dans la main pour relever les défis futurs dans l'espace extra-atmosphérique. Il a été souligné qu'il importait que l'ONU soit à la pointe de cette évolution.

49. La séance spéciale d'ouverture, intitulée « Le passé, le présent et l'avenir des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique » visait à répondre rapidement à la complexité croissante des activités spatiales. Il a été question plus précisément de la participation accrue du secteur privé aux activités spatiales et de la nécessité de garantir l'harmonisation des politiques nationales et internationales à cet égard. Les participants ont également examiné les principes qui sous-tendent la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, en soulignant les avantages du droit international de l'espace existant en tant que moyen de maintenir l'équilibre, et ont examiné l'opportunité d'aborder les questions ayant trait à la responsabilité, au registre des objets lancés dans l'espace, à la viabilité à long terme des activités spatiales et aux mesures de confiance.

50. La table ronde « L'espace et l'industrie » a souligné l'importance de renforcer la coopération avec l'industrie et le secteur privé afin d'établir des partenariats mondiaux pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le groupe d'experts a noté plusieurs progrès majeurs dans le domaine des sciences et technologies spatiales, qui ont permis de fournir des services et des infrastructures qui n'auraient pas été possibles il y a quelques années seulement, comme le lancement d'une constellation de satellites permettant d'obtenir chaque jour des images de la planète entière et de surveiller les changements dans l'environnement, et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour traiter l'imagerie

satellitaire, qui a été utilisée pour générer des informations très précises et rapidement disponibles sur le rendement des récoltes.

51. La table ronde consacrée à « L'espace pour les femmes » a examiné les défis liés au déséquilibre entre les sexes dans le secteur spatial, y compris dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ainsi que le faible nombre de femmes exerçant une activité dans le domaine de l'astronomie dans plusieurs pays. Plusieurs moyens ont été présentés pour améliorer l'équilibre entre les sexes dans l'industrie spatiale et le secteur spatial en général, y compris l'adoption de nouvelles formules de carrière flexibles, telles que les postes de direction temporaires et l'introduction de rôles de direction à temps partiel et de postes de gestion d'équipe. On a souligné qu'il importait de présenter des modèles de réussite féminins et d'apporter un soutien pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Une projection spéciale du documentaire interactif "Madame Mars : Women and the Quest for Worlds Beyond", a eu lieu dans le cadre de la table ronde.

52. La table ronde consacrée à « L'espace et la société civile » a souligné qu'il importait de mieux faire connaître les retombées bénéfiques que peut avoir l'espace pour la société et de renforcer les capacités. Elle a présenté plusieurs initiatives et projets en cours fondés sur les technologies et les applications spatiales au profit de la société, notamment l'utilisation de la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures » et sa politique d'accès universel pour faciliter son activation par les organismes nationaux de protection civile en cas de catastrophe ; la tenue du sommet « Zero-G » en vue de promouvoir les synergies entre les organismes gouvernementaux, le secteur privé et la société civile dans le contexte des activités spatiales ; et les projets d'architecture spatiale visant à concevoir des infrastructures qui seraient utilisées dans l'espace extra-atmosphérique ou sur la Lune.

53. La table ronde consacrée à « L'espace et les jeunes » a mis l'accent sur l'espace comme source d'inspiration et l'importance de faire connaître aux jeunes le rôle et l'utilité des activités spatiales, afin d'assurer la viabilité à long terme des activités spatiales. À cet égard, le champion des Nations Unies pour l'espace, Scott Kelly, a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation pour attirer les jeunes vers les programmes universitaires en sciences et ingénierie, qui étaient à la base de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique.

54. Ont participé à la table ronde de chefs d'agences spatiales des chefs ou hauts responsables de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'APSCO, de l'ESA et de 26 agences spatiales de pays de toutes les régions géographiques.

55. Les représentants des agences spatiales ont réaffirmé leur volonté d'appuyer le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et le Bureau des affaires spatiales dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme « Espace 2030 ». Ils ont reconnu le rôle unique que jouait le Comité au niveau mondial pour relever les défis mondiaux tels que la viabilité à long terme des activités spatiales, encourager le dialogue entre les puissances spatiales établies et nouvelles et les pays en développement, et faciliter les discussions sur un large éventail de sujets techniques et juridiques.

56. Plusieurs manifestations et réceptions parallèles ont eu lieu à l'occasion du Colloque d'UNISPACE+50, notamment :

- a) Présentation du programme de renforcement des capacités, par l'ISRO ;
- b) Manifestation spéciale conjointe sur le Programme de coopération ONU/Japon relatif à KiboCUBE : Renforcement des capacités par le développement de petits satellites, organisée par le Japon ;
- c) « Contribution à l'implantation sur la Lune », par la Moon Village Association ;
- d) « Ma planète, mon avenir: l'espace au service des objectifs de développement durable », organisé par CANEUS International ;

- e) « Les défis du changement climatique en tant que priorité du Programme 2030 », organisé par l'Agence spatiale mexicaine ;
- f) Réunion d'information à l'intention des représentants des parlements des États membres de l'Union européenne, organisée par le Bureau des affaires spatiales ;
- g) « La coopération spatiale de la Chine : vers un avenir commun et des avantages pour tous », par la Chine ;
- h) « Venùs : la technologie satellitaire au service du développement durable », par la France et Israël ;
- i) « 50 ans d'observation de la Terre : Quelle est la prochaine étape ? », par la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection ;
- j) « L'économie spatiale italienne au service des objectifs de développement durable: séminaire », par l'Italie.

57. En marge du Colloque d'UNISPACE+50, le Bureau des affaires spatiales a modifié ou signé plusieurs déclarations sur la coopération ou mémorandums d'accord avec ses partenaires, notamment Airbus Defence and Space, l'Agence spatiale allemande, Geo-Informatics and Space Technology Development Agency, l'ESA, l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale [concernant le programme de coopération sur le déploiement de CubeSat à partir du module d'expérimentation japonais de la Station spatiale internationale (Kibo)], China Manned Space Agency (concernant la coopération relative à l'utilisation de la station spatiale chinoise), l'Agence spatiale chinoise (concernant la coopération relative au couloir d'information spatiale de l'initiative « La ceinture et la route ») et le Ministère coréen des sciences et des technologies de l'information et des communications et l'Institut coréen de recherche aérospatiale.

58. Plusieurs maquettes d'objets spatiaux ont été offertes au Bureau des affaires spatiales lors du Colloque d'UNISPACE+50, notamment une maquette de satellite Venùs, donnée par la France et Israël ; une maquette de la station spatiale chinoise, offerte par l'Agence spatiale chinoise ; une maquette du satellite de navigation BeiDou, offerte par le Bureau du système de navigation par satellite BeiDou ; le drapeau des Nations Unies pour le développement durable, qui a été hissé à la Station spatiale internationale, offert par l'astronaute Paolo Nespoli (ESA) ; et les maquettes de satellites et de lanceurs offertes par le Pakistan. Les maquettes offertes feront partie de l'exposition permanente du Bureau, au rez-de-chaussée du bâtiment E du Centre international de Vienne.

59. Le Comité a noté qu'un document de séance (A/AC.105/2018/CRP.19) établi par le Bureau des affaires spatiales contenait de plus amples informations sur le Colloque d'UNISPACE+50 tenu les 18 et 19 juin, les tables rondes, l'exposition et les autres manifestations parallèles.